

CONSEIL DE COMMUNAUTE
Séance du 11 juin 2018

Dossier N° 2

Délibération n°: DEL-2018-125

PILOTAGE MUTUALISE DES POLITIQUES PUBLIQUES - Finances

Compte administratif 2017

Rapporteur : Marc LAFFINEUR

L'an deux mille dix-huit le lundi onze juin à 18 heures 00, le Conseil de Communauté convoqué par lettre et à domicile le 05 juin 2018, s'est réuni à l'Hôtel de communauté d'Angers Loire Métropole, salle du Conseil, à Angers, sous la présidence de Monsieur Christophe BECHU, Président, assisté de Mme Roselyne BIENVENU, M. Marc LAFFINEUR (départ à la DEL-2018-140), M. Bernard DUPRE, M. Gino BOISMORIN, M. Daniel DIMICOLI, M. Laurent DAMOUR, M. Didier ROISNE, M. Jean-Louis DEMOIS, M. Michel BASLÉ, M. Dominique BREJEON, M. Franck POQUIN, M. Benoit PILET, Vice-Présidents.

ETAIENT PRESENTS : M. Philippe ABELLARD, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON, M. Grégory BLANC, Mme Christine BLIN, M. Sébastien BODUSSEAU, Mme Jacqueline BRECHET, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Rachel CAPRON, M. Emmanuel CAPUS, Mme Catherine CARRE, M. Jean CHAUSSERET, Mme Véronique CHAUVEAU, M. Denis CHIMIER, Mme Maryse CHRÉTIEN, M. Camille CHUPIN, M. Daniel CLEMENT, M. Benoît COCHET, M. Damien COIFFARD, M. Michel COLAS, M. David COLIN, Mme Christine COURRILLAUD, Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON (départ à la DEL-2018-140), M. Ahmed EL BAHRI, Mme Caroline FEL, M. Alain FOUQUET, M. Gabriel FREULON, Mme Pascale GALÉA, M. François GERNIGON, Mme Catherine GOXE, M. Maxence HENRY, M. Philippe HOULGARD (départ à la DEL-2018-136), Mme Catherine JAMIL (départ à la DEL-2018-143), Mme Ozlem KILIC (départ à la DEL-2018-130), Mme Isabelle LE MANIO, Mme Sophie LEBEAUPIN, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY (arrivée à la DEL-2018-137), Madame Huguette MACÉ, M. Gilles MAHE, Mme Michelle MOREAU, Mme Constance NEBBULA (départ à la DEL-2018-136), M. Stéphane PABRITZ (départ à la DEL-2018-136), M. Alain PAGANO (départ à la DEL-2018-136), M. Jean-Paul PAVILLON, M. Pierre PICHERIT, M. Didier PINON, Mme Isabelle RAIMBAULT, M. Daniel RAVERDY, Mme Marie-France RENOU, M. Philippe RETAILLEAU, Mme Véronique ROLLO (départ à la DEL-2018-125), M. Florian SANTINHO (départ à la DEL-2018-136), Mme Marie-Cécile SAUVAGEOT, M. Jean-Paul TAGLIONI (départ à la DEL-2018-143), Mme Alima TAHIRI, M. Antony TAILLEFAIT, M. Roger TCHATO (départ à la DEL-2018-130), Mme Astou THIAM, Mme Agnès TINCHON, M. Jean-Marc VERCHERE, M. Pierre VERNOT, Mme Rose-Marie VERON

ETAIENT EXCUSES : M. Marc GOUA, M. Jean-Pierre BERNHEIM, Mme Véronique MAILLET, M. Alain AUGELLE, M. Luc BELOT, M. Joël BIGOT, M. Roch BRANCOUR, M. Marc CAILLEAU, M. Jacques CHAMBRIER, Mme Annie DARSONVAL, Mme Karine ENGEL, M. Gilles GROUSSARD, M. Claude GUÉRIN, M. Jean-Pierre HÉBÉ, M. François JAUNAIT, Mme Nathalie LEMAIRE, M. André MARCHAND, M. Jean-Pierre MIGNOT, Mme Pascale MITONNEAU, M. Jean-Charles PRONO, M. Jean-François RAIMBAULT, Mme Chantal RENAUDINEAU, M. Bruno RICHOU, M. Gilles SAMSON, Mme Faten SFAÏHI

Les Vice-Présidents et les Délégués dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Marc GOUA a donné pouvoir à M. Grégory BLANC
M. Jean-Pierre BERNHEIM a donné pouvoir à M. Michel BASLÉ
Mme Véronique MAILLET a donné pouvoir à M. Daniel DIMICOLI
M. Alain AUGELLE a donné pouvoir à M. Jean-Marc VERCHERE
M. Luc BELOT a donné pouvoir à Mme Rachel CAPRON
M. Joël BIGOT a donné pouvoir à M. Jean-Paul PAVILLON
M. Roch BRANCOUR a donné pouvoir à Mme Roselyne BIENVENU
M. Marc CAILLEAU a donné pouvoir à M. Sébastien BODUSSEAU
Mme Annie DARSONVAL a donné pouvoir à M. Philippe HOULGARD
Mme Karine ENGEL a donné pouvoir à Mme Jeanne BEHRE-ROBINSON
M. Gilles GROUSSARD a donné pouvoir à Mme Véronique CHAUVEAU
M. Claude GUÉRIN a donné pouvoir à M. Benoît COCHET
M. François JAUNAIT a donné pouvoir à M. Philippe ABELLARD
Mme Ozlem KILIC a donné pouvoir à Mme Dominique DAILLEUX ROMAGON (à partir de la DEL-2018-131)
Mme Estelle LEMOINE-MAULNY a donné pouvoir à M. Gilles MAHE (jusqu'à la DEL-2018-136)

M. Jean-Pierre MIGNOT a donné pouvoir à M. Damien COIFFARD
Mme Pascale MITONNEAU a donné pouvoir à Mme Michelle MOREAU
Mme Constance NEBBULA a donné pouvoir à M. Benoit PILET (à partir de la DEL-2018-137)
M. Alain PAGANO a donné pouvoir à M. Antony TAILLEFAIT (à partir de la DEL-2018-137)
M. Jean-Charles PRONO a donné pouvoir à M. Gino BOISMORIN
M. Jean-François RAIMBAULT a donné pouvoir à M. Jean-Louis DEMOIS
M. Bruno RICHOU a donné pouvoir à M. Didier ROISNE
Mme Véronique ROLLO a donné pouvoir à Mme Caroline FEL (à partir de la DEL-2018-126)
M. Gilles SAMSON a donné pouvoir à M. Daniel CLEMENT
Mme Faten SFAÏHI a donné pouvoir à M. Bernard DUPRE

Le Conseil de Communauté a désigné M. Pierre PICHERIT Délégué, en qualité de secrétaire de séance. Le compte rendu de la séance a été affiché à la porte de l'Hôtel de communauté le 12 juin 2018.

EXPOSE

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – RAPPORT DE PRESENTATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 JUIN 2018

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Conseil Communautaire adopte le compte administratif présenté par le Président ou son représentant et arrête le compte de gestion du comptable public. Avant de vous proposer l'adoption de ce compte administratif 2017, conforme au compte de gestion 2017 transmis par le Trésorier municipal, le présent document expose :

- Les principaux enseignements de l'exercice budgétaire 2017 accompagnés de la balance générale et des niveaux de résultats,
- Une situation synthétique plus détaillée par budget,
- Un bilan au 31/12/2017 en matière de dette.

→ LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

- ♦ **La sincérité du budget** avec un taux d'exécution consolidé de 96,2 % des crédits prévus lors du BP 2017,
- ♦ **Un maintien des niveaux d'épargne du budget général** avec près de 96 M€ d'épargne de gestion (quasi comparable à 2016) et 67,7 M€ d'épargne nette. Ces résultats sont l'aboutissement des effets conjugués suivants :
 - **Une légère diminution des recettes de fonctionnement de -0,5% notamment lié à la baisse de la DGF,**
 - **Des dépenses de fonctionnement contenues à + 0,8%,**
- ♦ **Un budget d'investissement en progression de 10 %** avec :
 - Un niveau d'investissement (hors dette) de 94,7 M€,
 - Des investissements financés aux trois quarts par des ressources propres,
- ♦ **Un encours de dette en baisse pour la quatrième année consécutive (-27 M€ depuis 2014)** et en cours de sécurisation (baisse de 50 M€ de la dette liée à des produits à risque entre 2014 et 2017).

Comme lors de la présentation du Budget Primitif 2018, les chiffres bruts de ce CA 2017 pourront, tout au long de ce rapport, être complétés par un certain nombre de retraitements comptables.

Ces retraitements sont d'autant plus nécessaires en 2017 car cette année a été marquée par des éléments qui impactent de manière équilibrée les dépenses et les recettes à hauteur de 23,1 M€ (première année de comptabilisation de la Contribution au Redressement des Finances Publiques pour 6,1 M€ en dépenses, mutualisation des frais de téléphonie avec la Ville d'Angers pour 0.5 M€, dépenses et recettes Biogaz sur le budget principal pour 0.5 M€, flux inter budgets équilibrés pour 16 M€).

→ BALANCE, NIVEAUX D'ÉPARGNE ET RESULTATS DU BUDGET GENERAL

◆ BALANCE DU BUDGET GENERAL

(en milliers d'Euros)

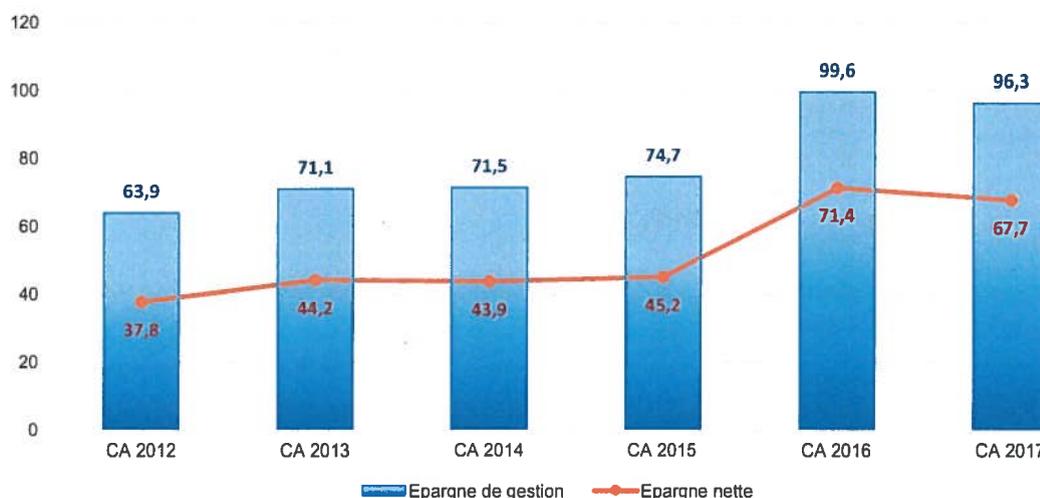
Fonctionnement	CA 2016	CA 2017	EVOLUTION 2016 / 2017	
Recettes Fonct.	312 619	311 054	-1 565	-0,5%
Dépenses Fonct.	212 999	214 749	1 750	0,8%
Epargne de gestion	99 620	96 305	-3 315	-3,3%
Intérêts	10 429	10 123	-306	-2,9%
Epargne brute	89 191	86 182	-3 009	-3,4%
Capital	17 764	18 514	750	4,2%
Epargne nette	71 427	67 668	-3 759	-5,3%
Investissement				
Dépenses Invest.	93 314	102 522	9 208	9,9%
Recettes Invest.	69 823	85 538	15 715	22,5%
Autres Recettes	14 898	23 458	8 560	57,5%
Emprunt	20 000	22 839	2 839	14,2%
Affectation du résultat N-1 sur Inv.	34 925	39 241	4 316	12,4%
Solde Investissement	-23 491	-16 984	6 507	-27,7%
Résultat Exercice	47 937	50 685	2 748	5,7%
Résultat de clôture consolidé	23 772	35 348	11 576	48,7%
Résultat de clôture après reports	17 703	21 194	3 491	19,7%

Mouvements réels hors OCLT et les 23,1 M€ de dépenses et de recettes équilibrées en fonctionnement

L'amélioration des résultats de l'exercice de plus de 2,7 M€ passant de 48 à 50 M€ est la conséquence de notre stratégie financière. Elle consiste à maintenir une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement et à ne pas augmenter les impôts afin d'autofinancer au maximum nos dépenses d'investissement et préparer ainsi le portage financier des investissements à venir.

◆ EPARGNE DE GESTION ET EPARGNE NETTE DU BUDGET GENERAL

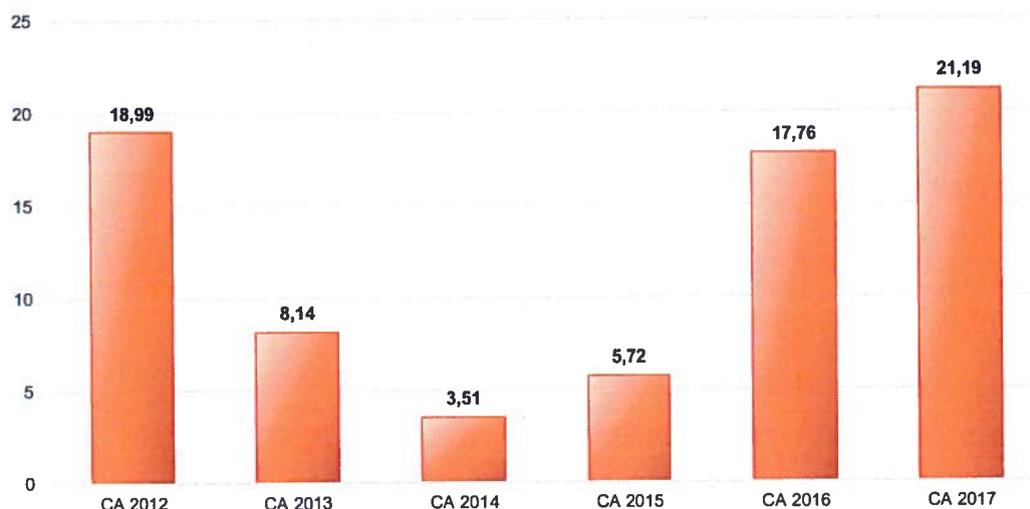
Evolution de l'épargne de 2012 à 2017 en M€



L'épargne nette 2017 de 67,7 M€ reste à un niveau particulièrement élevée.

◆ RESULTATS DU BUDGET GENERAL

Résultats cumulés après reports en M€



Les résultats 2017 de l'ensemble des principaux budgets sont excédentaires et en progression régulière chaque année depuis 2014, en particulier les budgets annexes Eau, Assainissement et Déchets. Ces niveaux permettront à nouveau de significativement limiter le recours à l'emprunt sur 2018.

→ BALANCE ET RESULTATS DETAILLES PAR BUDGET

◆ BALANCE DETAILLEE PAR BUDGET (Mouvements réels hors OCLT et les 23,1 M€ de dépenses et de recettes équilibrées en fonctionnement)

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

Mouvements Réels (Hors OCLT)	Principal	Eau	Assain ¹	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de Chaleur	Lot. Eco	Total CA 2017	Total CA 2016
Recettes Fonct.	154 060	26 713	23 898	36 854	870	67 230	1 429	0	311 054	312 619
Dépenses Fonct.	111 523	17 293	13 080	25 783	638	46 233	187	12	214 749	212 999
Epargne de gestion	42 537	9 420	10 818	11 071	232	20 997	1 242	-12	96 305	99 620
Intérêts	2 646	959	506	934	0	4 904	174	0	10 123	10 429
Epargne brute	39 891	8 461	10 312	10 137	232	16 093	1 068	-12	86 182	89 191
Capital	7 435	1 483	1 019	2 073	0	5 955	548	0	18 514	17 764
Epargne nette	32 456	6 978	9 293	8 064	232	10 138	520	-12	67 668	71 427

Investissement

Dépenses Invest.	64 098	5 596	5 582	11 808	87	15 268	83	0	102 522	93 314
Recettes Invest.	63 270	4 654	6 091	5 046	38	5 639	800	0	85 538	69 823
Autres Recettes	20 167	495	501	531	38	1 558	168	0	23 458	14 898
Emprunt	22 839	0	0	0	0	0	0	0	22 839	20 000
Affectation du résultat N-1 sur inv.	20 264	4 159	5 590	4 515	0	4 081	632	0	39 241	34 925
Solde Investissement	-828	-942	509	-6 762	-49	-9 629	717	0	-16 984	-23 491

* Afin de conserver un périmètre d'analyse cohérent des niveaux d'épargne par rapport à 2016, les 18,51 M€ de remboursement de capital ne comprennent pas les 7,8 M€ de remboursement anticipé de capital réalisé sur le BA déchets en 2017. Ce montant a été positionné comme une dépense d'investissement exceptionnelle.

◆ RESULTATS 2017 DETAILLES PAR BUDGET

Le résultat global de clôture 2017 est de 35,3 M€ (68,2 M€ d'excédent de fonctionnement et un déficit d'investissement de - 32,9 M€).

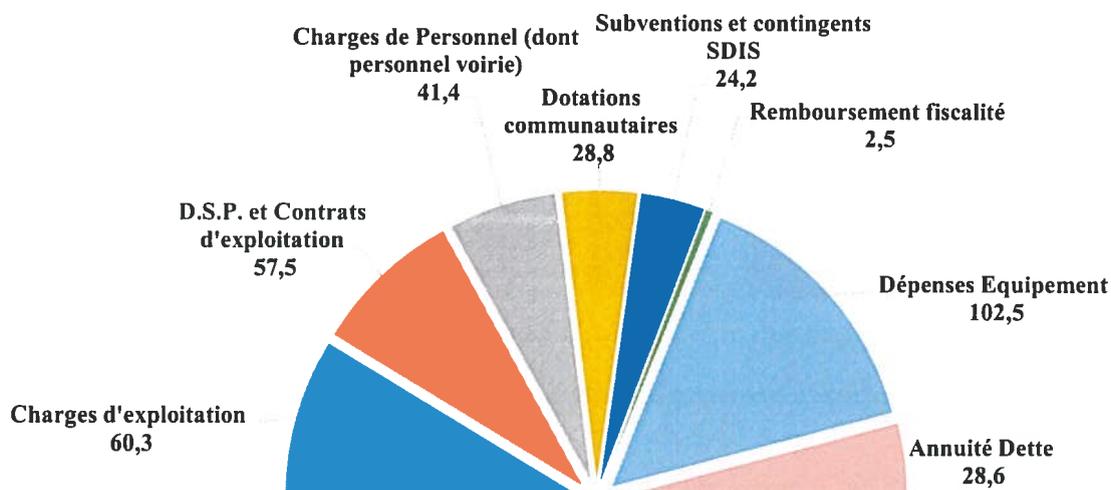
Le montant des restes à réaliser est de 14,2 M€ en dépenses nettes (19,8 M€ en dépenses compensées par 5,6 M€ de recettes).

		Principal	Eau	Assain ¹	Déchets	Aéroport	Transports	Réseaux de chaleur	Lot. Eco.	Total tous budgets
Résultat de clôture 2016	(A)	-4 184	3 663	3 053	20 441	480	532	-72	-9	23 904
Résultats Exercice 2017	(B)	31 628	6 036	9 802	-6 699	183	8 509	1 237	-12	50 684
Part du résultat N-1 affectée en investissement (1068)	(C)	20 264	4 159	5 590	4 514	0	4 081	632		39 240
Résultats de clôture 2017	(D) = A+B-C	7 180	5 540	7 265	9 228	663	4 960	533	-21	35 348
Reports	(E)	-6 215	-422	-1 565	-1 073	0	-4 838	-41	0	-14 154
Excédent ou déficit 2017 après report	(F) = D+E	965	5 118	5 700	8 155	663	122	492	-21	21 194

→ COMPOSITION DES DEPENSES ET DES RECETTES DU CA 2017

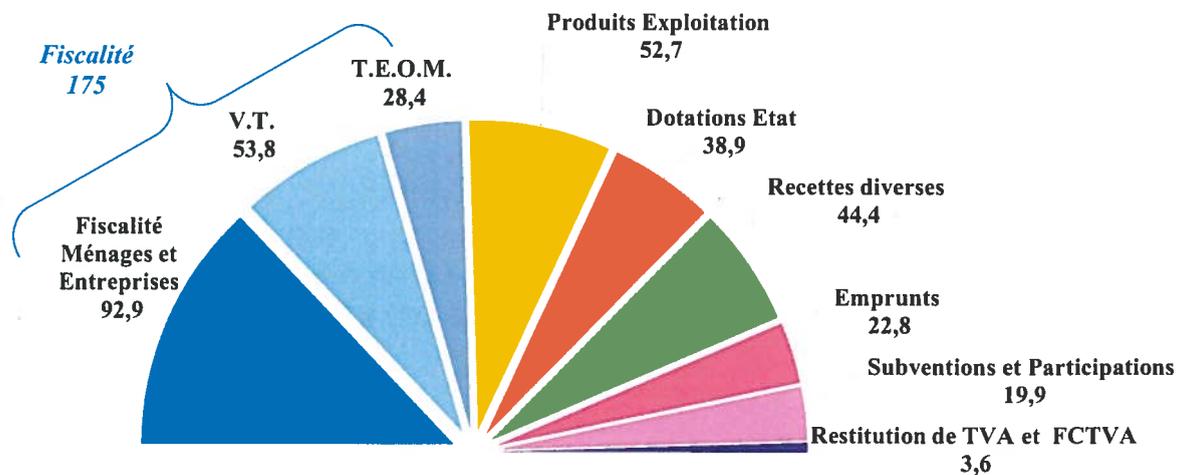
Budget Général 2017 – Dépenses : 345,9 M€

En million d'euros



Budget Général 2017 – Ressources : 357,4 M€

En million d'euros

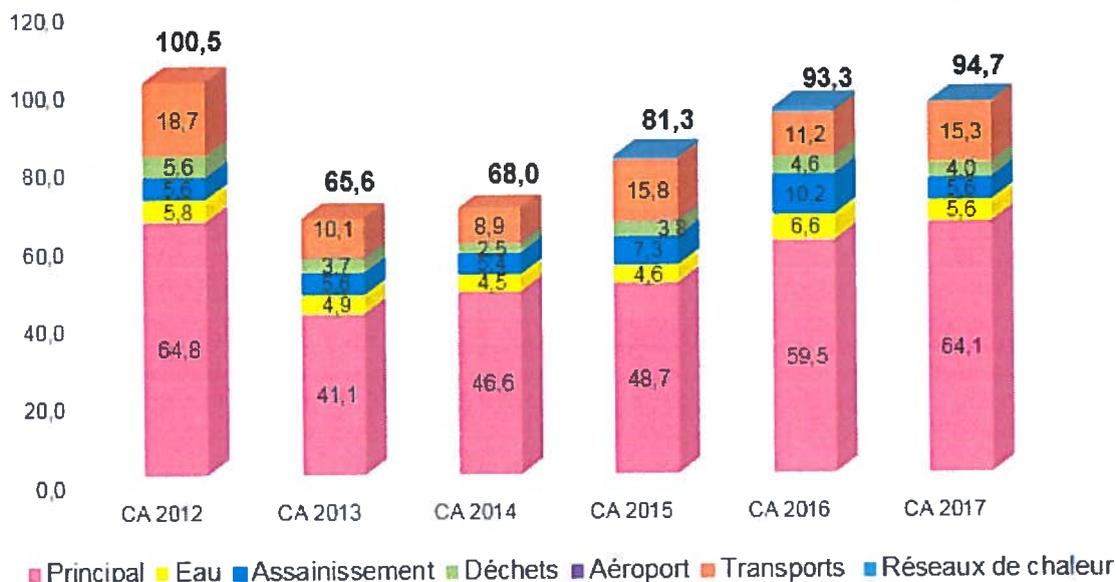


→ L'INVESTISSEMENT EN 2017

Angers Loire métropole totalise pour 2017 **94,7 M€** de dépenses d'investissement. A périmètre comparable, le chiffre du CA 2016 était de **93,3 M€**.

Il faut noter **la montée en charge progressive des dépenses d'investissement du budget transports** (50 M€ cumulés depuis 2014) qui s'est réalisée sans nouvel emprunt.

Evolution des dépenses d'Investissement CA 2012 - CA 2017
(hors dette - en million d'€)



Deux précisions méritent d'être apportées sur des événements exceptionnels retracés dans ce graphique :

- l'exercice 2012 a constaté 18 M€ d'avances sur les Zones d'Activités Economiques,
- depuis le 1^{er} septembre 2015, l'exercice des compétences voirie et éclairage public génère en année pleine près de 18 M€ de dépenses sur le budget principal.

La suite du rapport s'attachera à présenter de manière synthétique le budget principal et les différents budgets annexes en reprenant à chaque fois :

- Un tableau présentant les réalisations par section,
- Un commentaire autour des principales dépenses et recettes de fonctionnement,
- Les conséquences de ces éléments sur les niveaux d'épargne et d'emprunt,
- Les principaux projets d'investissement associés à l'exercice 2017.

→ BUDGET PRINCIPAL

FUNCTIONNEMENT

RECETTES	2016	2017	Ecart 2016 / 2017	Ecart en %	DEPENSES	2016	2017	Ecart 2016 / 2017	Ecart en %
Impôts et taxes	94 281	99 829	5 548	5,8%	Personnel	23 027	23 937	910	4,0%
Fiscalité Ménages	42 528	44 967	2 439	5,7%	Ressources Humaines	13 249	13 979	730	5,5%
Fiscalité Entreprises	44 508	47 919	3 411	7,7%	Mutualisation/Frais de personnel voirie	9 778	9 958	180	1,8%
FPIC	2 853	2 685	-168	-5,9%	Autres charges de gestion courante	37 810	37 555	-255	-0,7%
Autres taxes	4 392	4 258	-134	-3,1%	Dont SDIS	13 231	13 182	-49	-0,4%
Dotations subventions et Participations	38 611	37 151	-1 460	-3,8%	Dont autres subventions	10 014	10 119	105	1,0%
Dont DGF	34 832	33 258	-1 574	-4,5%	Dont part budget Transports et Aéroport	12 842	11 307	-1 335	-10,4%
Autres produits	12 514	13 623	1 109	8,8%	Atténuations de produits	26 847	28 820	1 973	7,3%
Dont refacturation DSIN	3 620	3 849	229	6,3%	Dont FNGIR	5 050	4 960	-90	-1,8%
Produits exceptionnels	12 193	3 457	-8 736	-71,8%	Dont Attribution de Compensation	10 781	12 770	2 009	18,7%
Sous-total	157 599	154 060	-3 538	-2,2%	Dont Dotation de solidarité	10 525	10 583	58	0,6%
Opérations exceptionnelles 2017 équilibrées *		9 000			Autres dépenses de fonctionnement	19 441	21 211	1 770	9,1%
Total	157 599	163 060	5 461	3,5%	Sous-total	107 125	111 523	4 398	4,1%
					Opérations exceptionnelles 2017 équilibrées *	-	9 000	9 000	
					Total	107 125	120 523	13 398	12,5%
					Epargne de gestion	50 474	42 537	-7 937	-15,7%
					Intérêts de la dette	2 699	2 646	-53	-2,0%
					Epargne Brute	47 775	39 891	-7 884	-16,5%
					Capital de la dette	6 775	7 435	660	9,7%
					Epargne Nette	41 000	32 456	-8 544	-20,8%

INVESTISSEMENT

RECETTES	2016	2017	Ecart 2016 / 2017	Ecart en %	DEPENSES	2016	2017	Ecart 2016 / 2017	Ecart en %
Epargne Nette	41 000	32 456	-8 544	-20,8%	Dépenses et subventions d'Equipement	41 388	51 514	10 126	24,5%
Dotations, fonds divers et autre	963	2 721	1 758	182,8%	Dont Taxe aménag ¹ et Revers ¹ amendes de police	263	4 918	4 655	
Dont FCTVA	963	1 906	943	97,9%	Rachat de parts sociales	8 700	1 347	-7 353	-84,5%
Dont Taxe d'aménagement	-	815	815		Avances - ZAC	9 392	11 235	1 843	19,6%
Avances - ZAC	1 233	5 700	4 467	362,3%					
Subventions et autres	9 233	11 746	2 513	27,2%					
Dont Fonds de concours Voirie Eclairage	5 127	3 309	-1 818	-35,5%					
Emprunt	20 000	22 839	2 839	14,2%					
Dont transfert emprunt du budget déchets		7 839							
Total	72 429	75 462	3 033	4,2%	Total	59 480	64 096	4 616	7,8%

Au-delà des 9 M€ équilibrés en dépenses et en recettes (éléments détaillés ci-dessous), des événements spécifiques ont eu lieu en 2017 avec des impacts à hauteur de 3 M€ de dépenses (notamment la révision du niveau des Attributions de Compensation). **Hors ces éléments exceptionnels, les dépenses de fonctionnement évoluent globalement de + 1,3%.**

NB méthodologie : Pour rappel et comme évoqué dans le rapport du budget primitif 2017, la structure du budget principal est encore marquée par des événements comptables qui sont équilibrés en dépenses et en recettes. Il s'agit :

- de la première année de comptabilisation de la CRFiP en dépenses. Cet élément a directement été intégré dans l'ensemble du rapport comme une baisse de DGF,
- de la première année de comptabilisation des dépenses et recettes de fonctionnement associés à l'unité d'injection du biogaz dans le réseau de gaz naturel (+0,5 M€ en recettes et +0,5 M€ en dépenses vers le budget assainissement pour 2017). Cet élément fait partie des 9 M€ de dépenses et recettes retraitées.
- de la première année de mutualisation des frais de téléphonie de la Ville d'Angers sur le budget principal ALM (+0,5 M€) avec une nouvelle recette équivalente pour formaliser le remboursement de la Ville d'Angers. Cet élément fait partie des 9 M€ de dépenses et recettes retraitées.
- de la participation complémentaire de 8 M€ du budget principal au budget annexe transports et le reversement de l'excédent du budget annexe déchets. Cet élément fait partie des 9 M€ de dépenses et recettes retraitées.

◆ LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, les recettes diminuent de - 2,2 % entre 2016 et 2017. La présentation de chaque rubrique permet de mesurer la part de chaque nature de recette dans cette évolution.

▪ Les contributions directes : la fiscalité des ménages et des entreprises

Globalement, les **contributions directes** font preuve d'un fort dynamisme et passent de **87,04 M€ en 2016 à 92,9 M€ (soit + 7%) sans augmentation des taux**. Le tableau suivant détaille cette évolution de manière plus précise :

	CA 2016	CA 2017	Variation en €	Variation en %
Taxe d'habitation	34 058 896	34 915 566	856 670	3%
Taxe sur le foncier bâti	6 781 232	6 910 984	129 752	2%
Taxe sur le foncier non bâti	478 321	482 352	4 031	1%
Rôles supplémentaires	1 209 331	2 658 670	1 449 339	120%
Fiscalité ménages	42 527 780	44 967 572	2 439 792	6%
CFE	22 983 355	23 958 615	975 260	4%
CVAE	16 583 608	18 170 009	1 586 401	10%
TASCOM	3 896 912	4 685 175	788 263	20%
IFER	1 044 444	1 105 070	60 626	6%
Fiscalité entreprises	44 508 319	47 918 869	3 410 550	8%
Total contributions directes	87 036 099	92 886 441	5 850 342	7%

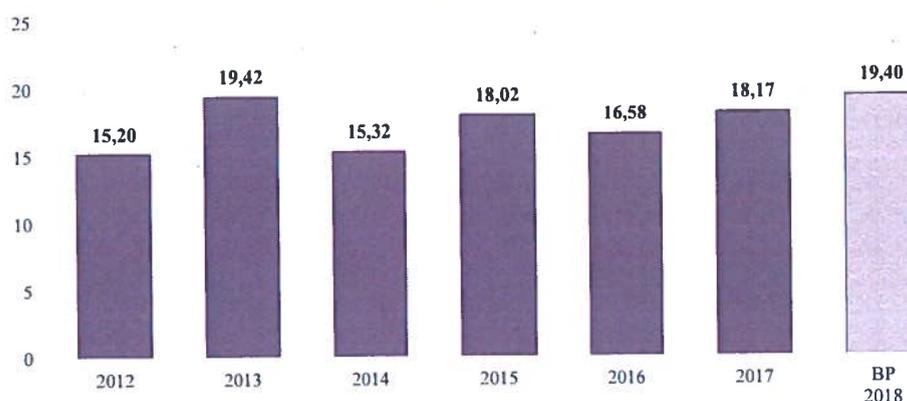
Le produit 2017 de la **fiscalité "ménages"** est de **45 M€**. La taxe d'habitation représente l'essentiel de ce produit avec 34,9 M€ complété par la taxe sur le foncier bâti avec 6,9 M€. L'ensemble de ce produit augmente entre 2016 et 2017 de 2,4 M€, en raison :

- d'une évolution des bases de taxe d'habitation de + 2,7 % liée à la variation nominale des bases de 0,4 % et à une variation physique de 2,3 %,
- d'une hausse de plus de 1,4 M€ des rôles supplémentaires.

Le produit 2017 de la **fiscalité "entreprises"** est de **48 M€**. Ce montant se répartit entre la Cotisation Foncière des Entreprises pour 23,9 M€ et un produit constaté de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises à 18,2 M€.

La CVAE a ainsi augmenté de 10 % entre 2016 et 2017 traduisant le caractère particulièrement fluctuant de cet impôt. Les dernières notifications pour 2018 font état d'un produit prévisionnel de plus de 19 M€.

**Evolution du produit de CVAE
perçu par ALM (en M€)**



La CFE a progressé d'environ 1 M€. Le nombre d'établissement assujettis est passé de 15 696 en 2016 à 17 040 en 2017. Même si une majorité (environ 70%) est assujettie à la base minimum, cela représente une hausse de + 8,5% du nombre d'établissements.

Concernant les autres composantes de fiscalité "entreprises", on constate également une forte évolution de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) entre 2016 et 2017 (+ 0,7 M€) probablement liée à de nouvelles modalités de versements. Le produit des impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) reste relativement stable (+ 60 k€).

▪ Les dotations, subventions et participations

Ce poste budgétaire représente 37,15 M€ soit 23 % des recettes de fonctionnement de la collectivité et a diminué entre 2016 et 2017 (- 3,8 %). Il se compose de la manière suivante :

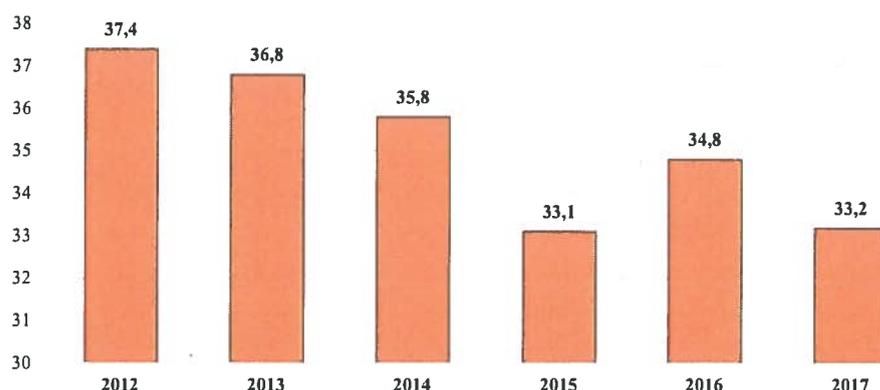
	En €	CA 2016	CA 2017	Ecart CA 2016 - CA 2017	Evolution en %
DGF		34 832 168	33 257 074	-1 575 094	-4,5%
FCTVA fonctionnement		24 041	5 854	-18 187	
Participations		1 926 664	1 686 850	-239 815	-12,4%
Allocations compensatrices		1 828 174	2 200 369	372 195	20,4%
TOTAL		38 611 047	37 150 146	-1 460 900	-3,8%

- La Dotation Globale de Fonctionnement

La DGF, principale dotation des collectivités locales, est depuis 2013 ponctionnée du montant de la Contribution au Redressement des Finances Publiques. 2017 voit s'appliquer pour la 4^{ème} et dernière année une nouvelle baisse de DGF. Le montant de cette baisse est de - 1,6 M€.

Pour mémoire, 2016 a été marquée par la bonification de DGF de 3,7 M€ obtenue suite au passage en Communauté Urbaine. Cela a en effet plus que compensé les 2 M€ de CRFiP décidée par l'Etat, validant la pertinence de notre stratégie de transformation de la Communauté d'agglomération en Communauté urbaine d'un point de vue financier.

Evolution de la DGF depuis 2012
en M€



Après 4 années d'une baisse drastique de la Dotation Globale de Fonctionnement, la CRFiP aura généré une perte cumulée de près de 14,9 M€ sur la période 2014-2017.

L'Etat a souhaité adopter une nouvelle approche dans ses relations financières avec les collectivités. Cette ambition a pour objectif d'engager les grandes collectivités à contenir de 13 milliards leurs dépenses de fonctionnement d'ici 2022. Elle se concrétise par **un mécanisme contractuel portant sur la trajectoire d'évolution des dépenses de fonctionnement** des plus grandes collectivités (dépenses de fonctionnement du budget principal supérieures à 60 M€).

- **Les autres produits (produits des services, produits financiers)**

Ces **autres recettes** sont en hausse de + 1,1 M€ (soit + 9 %). Cette variation s'explique essentiellement par les recettes de partenariat du World Electronic Forum (+ 0,5 M€).

- **Les produits exceptionnels**

Les recettes exceptionnelles représentent 3,4 M€. Il s'agit essentiellement des diverses cessions de foncier et de bâtiments économiques pour 2,9 M€.

♦ **LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Pour avoir une vision à périmètre constant et au-delà des phénomènes équilibrés en dépenses et en recettes (biogaz, frais de téléphonie et participations inter budgets), deux évènements spécifiques ont eu lieu en 2017 avec des impacts à hauteur de 3 M€ de dépenses.

Il s'agit de

- la révision du niveau des Attributions de Compensation. Son montant a ainsi été ajusté de +2 M€ en 2017 à la suite des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT). Il s'agit essentiellement d'une mise à jour des périmètres comptables associée à certaines compétences (notamment sur le stationnement de voirie, les transports ...),
- l'organisation du World Electronic Forum en octobre 2017 pour un coût net de 0,5 M€.

Hors de ces éléments exceptionnels, les dépenses de fonctionnement évoluent globalement de + 1,3%.

Les principales évolutions par rubrique sont présentées ci-après :

- **Les dépenses de personnel :**

L'impact des mesures de l'Etat, du fait de la revalorisation du point d'indice de 0,6 % au 1^{er} février 2017 d'une part, et des mesures de revalorisation de certaines grilles de rémunération issues du Protocole d'accord relatif aux Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations d'autre part, a été estimé à 2,6%. **Cet impact a donc été neutralisé par les efforts de gestion des services.**

La politique Ressources Humaines mise en œuvre a permis en 2017 d'atteindre l'objectif de maîtrise de la masse salariale, fixé à une évolution inférieure à 1 %. Ainsi, **tous budgets agrégés, la masse salariale a évolué de + 0,8 %** le chapitre 012 étant dans son ensemble contenu à l'objectif fixé (CA2017/CA 2016).

Pour le seul budget principal, ces dépenses de personnel augmentent de + 0,9 M€. Cette évolution est à relativiser puisque elle comprend notamment :

- **pour 0,33 M€**: l'impact des évolutions réglementaires dont les décisions de l'Etat (hausse de la valeur du point d'indice, mise en œuvre du PPCR, augmentation des cotisations sociales) pour 0,21 M€ et l'effet Glissement Vieillesse Technicité pour 0,12 M€.
- **pour 0,45 M€** : les postes associés à des compétences transférées ou mutualisées (droits des sols, NPRU, Centre de maintenance Automobile...) qui font l'objet de recettes en section de fonctionnement,

- **Les autres charges de gestion courante :**

La contribution au SDIS reste stable avec 13,18 M€ et les **subventions de fonctionnement** sont en légère progression de + 1 %.

Concernant **les participations aux budgets annexes et SPIC**, elles sont en forte hausse avec deux faits marquants :

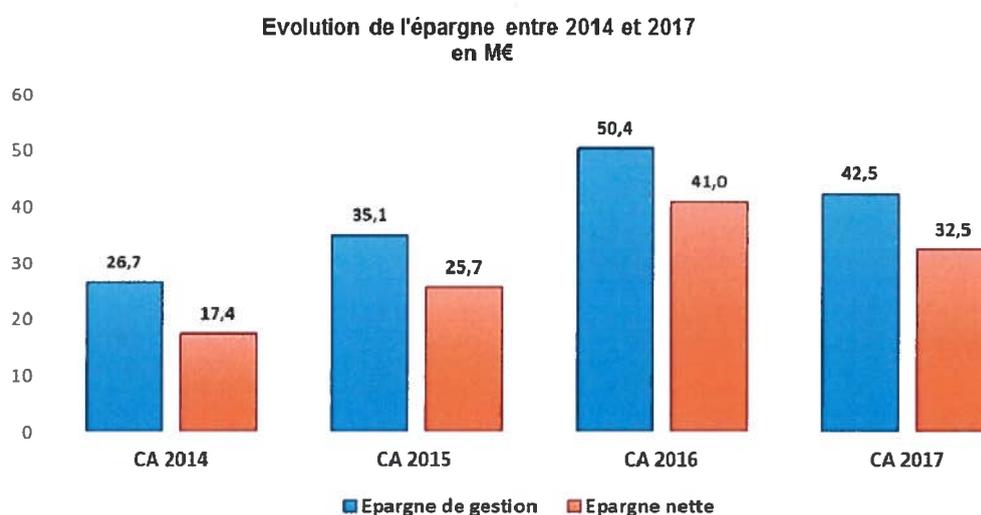
- la participation versée au budget annexe transports passe de 11,4 M€ à 19,4 M€ pour permettre un financement des dépenses des lignes B et C du tramway sans recours à l'emprunt,
- la participation au budget aéroport diminue de plus de 0,34 M€, passant de 1,2 M€ à 0,86 M€, suite aux décisions autour de l'aéroport Angers Marcé.

▪ **Les atténuations de produits :**

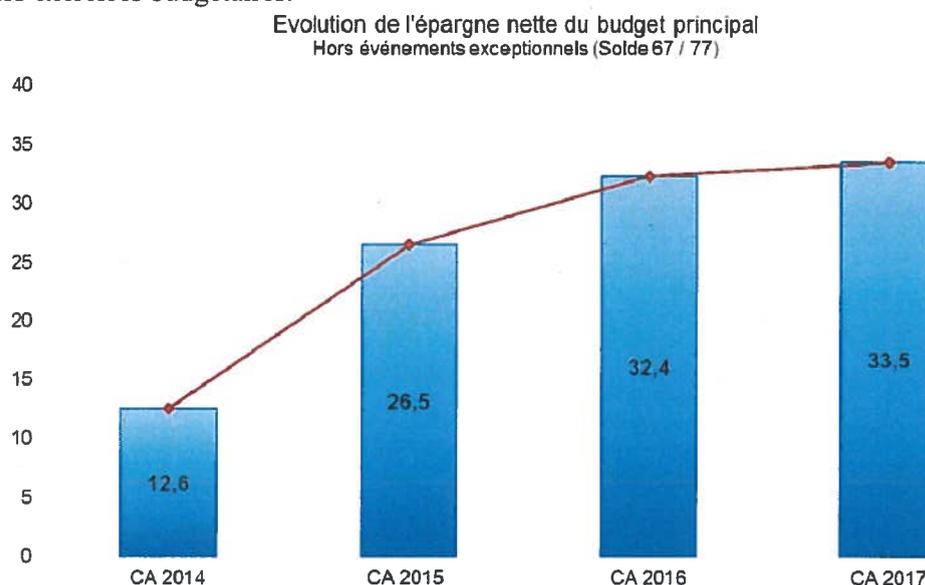
L'Attribution de Compensation passe à 12,7 M€ (+ 2 M€) suite aux ajustements des périmètres comptables associés aux transferts de compétence. La Dotation de Solidarité Communautaire et le FNGIR restent stables à 10,6 M€ et 5 M€.

♦ **EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE**

La diminution des recettes (baisse de la DGF et des produits exceptionnels notamment) et la hausse maîtrisée des dépenses induit une diminution de l'épargne de gestion entre 2016 et 2017. En déduisant l'annuité de la dette de cet indicateur, on obtient l'épargne nette qui atteint 32,5 M€ en 2017.



En retraitant les chapitres budgétaires 67 et 77 (charges et produits exceptionnels) de ces dernières années, la courbe de l'épargne nette permet une lecture plus précise de la tendance positive associée aux derniers exercices budgétaires.



♦ LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Les dépenses d'investissement 2017 ont atteint **64,1 M€**. Parmi les 25 principales opérations d'investissement du budget principal 2017, on peut noter :

Libellé	Total
Gestion déléguée - Voirie et Eaux Pluviales	16 699
ZAC Concessions d'aménagement	6 900
Logements Locatifs Sociaux neufs et réhabilitation/ancien dispositif	4 652
Réserves foncières Communales divers	4 273
NPRU Belle-Beille / Monplaisir	4 000
CPER 2007 / 2020 (Destineo, Maison et Institut du Végétal, Agrocampus, Université d'Angers, INRA, etc...)	2 775
Participation patinoire	2 500
Reversement amendes de police	2 284
Prises de participation (Alter Eco, ALTEC, ALTER)	1 592
Aide à la pierre de l'Etat	1 500
Réalisation de l'échangeur de Montrejeau	1 221
Eclairage Public	1 209
Loire à Vélo	1 015
Halte ferroviaire de Trélazé	961
Gestion des milieux aquatiques et protection des inondations (GEMAPI)	829
ISTOM	800
Parking République	771
Constructions scolaires - Participations	761
Wise Factory	728
Total des principales opérations	55 471
Total des crédits CA 2017	64 096
% des principales opérations sur CA 2017	86,54%

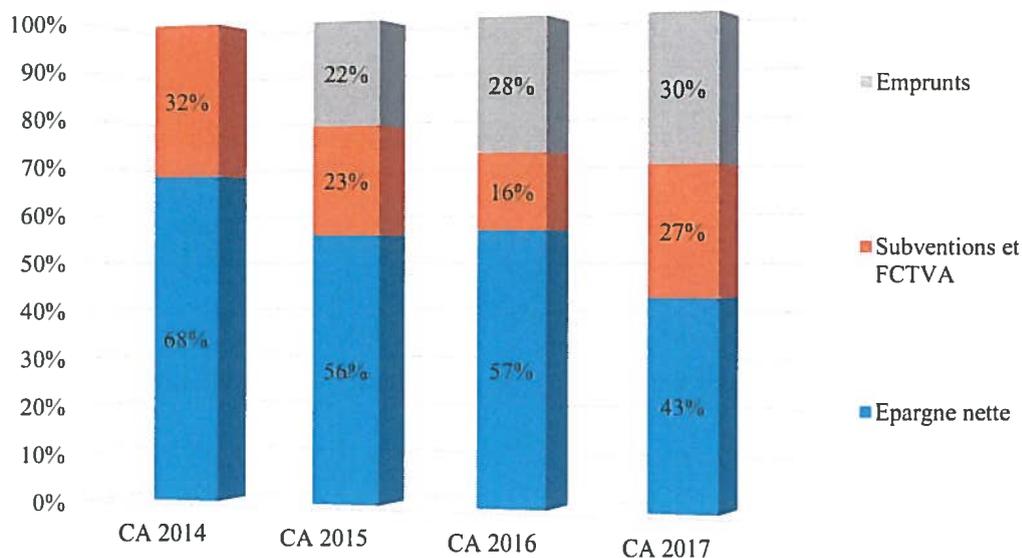
♦ LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

Le tableau suivant reprend les principales recettes d'investissement pour ce CA 2017 :

En K€	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Epargne nette	17 430	25 671	41 000	32 456
Subventions et FCTVA	8 168	10 438	11 431	20 167
Emprunts	0	10 000	20 000	22 839
TOTAL	25 598	46 109	72 431	75 462

Présenté sous une autre forme, vous trouverez ci-dessous la structure du financement pour nos investissements entre 2014 et 2017 :

Structure de financement des investissements



Cette analyse de la structure de financement du budget principal doit être complétée par un regard sur l'ensemble des budgets (budget général) afin de traduire la stratégie retenue sur le mandat en matière de dette pour la Communauté urbaine :

- Baisse de 27 M€ de l'encours de dette global depuis 2014 à périmètre constant,
- Baisse de 50 M€ de l'encours des emprunts structurés,
- Pas d'augmentation globale de l'encours sur la période 2014-2020 (hors financement des lignes B et C du tramway).

→ BUDGET EAU

Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2016	CA 2017	Evolut*	%
Prod. Exploitation	21 527	22 226	899	3,2%
Redevance pollution	4 004	4 020	16	0,4%
Autres	252	467	215	85,1%
Sous total	25 783	26 713	930	3,6%

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES			
	CA 2016	CA 2017	Evolut*	%
Personnel	6 063	5 975	-88	-1,4%
Revers. redev. Pollution	4 124	3 836	-288	-7,0%
Fonct. du service	7 172	7 482	310	4,3%
Sous total	17 359	17 293	-66	-0,4%
Épargne de gestion	8 424	9 420	996	11,8%
Intérêts	930	959	29	3,1%
Épargne brute	7 494	8 461	967	12,9%
Capital	1 263	1 483	220	17,4%
Épargne nette	6 231	6 978	747	12,0%

Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2016	CA 2017	Evolut*	%
Autofinancement	6 231	6 978	747	12,0%
Subventions/créances	40	490	450	1125,0%
Autres recettes d'équipement	402	5	-397	
Emprunts	-	-	0	
Total	6 674	7 473	799	12,0%

	DEPENSES			
	CA 2016	CA 2017	Evolut*	%
Dépenses d'équipement	6 646	5 596	-1 050	-15,8%
			0	
			0	
			0	
Total	6 646	5 596	-1 050	-15,8%

♦ EXPLOITATION

Les recettes d'exploitation sont en nette hausse à + 3,6 % entraînées par l'évolution des produits issus des ventes d'eau et de l'activité branchements (travaux pour le compte des clients).

A noter que dans la rubrique "Autres" se retrouvent les effets de la dissolution du Syndicat Mixte de Production Loir-Sarthe dont Angers Loire Métropole était membre avec le SIAEP Loir-Sarthe.

Les dépenses de fonctionnement s'affichent globalement à la baisse pour la deuxième année consécutive, notamment avec une masse salariale qui se contracte de - 1,4%.

Hors les 0,2 M€ d'écritures comptables associés aux flux interbudgets (refacturation des charges du Centre de Maintenance Automobile), les charges de fonctionnement du service augmentent de + 0,1 M€ en raison d'une progression des créances éteintes et des admissions en non-valeur proposées par la Trésorerie (créances jugées irrécouvrables).

♦ EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

L'annuité 2017 est en hausse (+ 3%) en raison de l'intégration de la dette de l'ancien SMP Loir-Sarthe comme évoqué précédemment (+ 0,2 M€ compensés par une recette de fonctionnement). L'épargne nette s'approche des 7 M€ et progresse grâce au dynamisme des recettes (+ 12%).

♦ INVESTISSEMENT

Le financement du programme d'investissement volontariste décidé pour la durée du mandat se poursuit. En 2017, les efforts ont essentiellement été portés sur les équipements de production (0,4 M€), le réseau de distribution (4 M€), la logistique et bâtiments (1,2 M€ pour les compteurs, l'outillage, les véhicules, les divers matériels,...).

Ce sont ainsi 9,7 kms de réseaux d'eau potable qui ont été renouvelés en 2017, auxquels s'ajoutent les 5 kms réalisés par les équipes en régie.

→ BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Prod. Exploitation	17 447	18 801	1 354	7,8%
Participation PRE / PFAC	981	2 595	1 614	164,6%
Autres	233	232	-1	-0,5%
Redevance Pollution	2 238	2 241	3	0,1%
Subventions	18	29	11	56,8%
Sous total	20 918	23 898	2 980	14,2%

DEPENSES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Personnel	3 878	3 527	-351	-9,1%
Exploitation station Baumette	3 655	4 564	909	24,9%
Redevance Pollution	2 337	2 131	-206	-8,8%
Fonct. du service	2 962	2 858	-104	-3,5%
Sous total	12 832	13 080	248	1,9%
Épargne de gestion	8 058	10 875	2 772	31,9%
Intérêts	604	506	-98	-16,3%
Épargne brute	7 451	10 312	2 837	37,8%
Capital	1 024	1 019	-5	-0,5%
Épargne nette	6 457	9 293	2 836	41,2%

Investissement

FINANCEMENT				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Autofinancement	6 457	9 293	2 836	43,9%
Subventions et autres	1 184	501	-683	-57,7%
Emprunts			0	
Total	7 641	9 794	2 153	28,2%

DEPENSES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Dépenses d'équipement	10 168	5 582	-4 586	-45,1%
Total	10 168	5 582	-4 586	-45,1%

◆ FONCTIONNEMENT

Les recettes d'exploitation du budget assainissement connaissent une évolution soutenue en 2017 (+ 3 M€, +14%). Les produits de la redevance d'assainissement progressent à la faveur de l'évolution du tarif combinée à une évolution constante depuis 2012 des volumes facturés (+ 0,7 M€), ainsi que les recettes liées aux branchements demandés par les clients (+ 0,1 M€).

2017 est par ailleurs la première année de fonctionnement de l'unité de valorisation et d'injection du biogaz (+ 0,5 M€ de recettes venant amortir les équipements et prendre en charge les coûts d'exploitation).

Les recettes de PRE/PFAC connaissent quant à elles un rebond (+ 1,6 M€) illustrant à la fois un report de réalisation de 2016 sur 2017 (l'année 2016 avait été particulièrement basse) mais aussi un net regain du marché de l'immobilier qui se caractérise par la reprise en nombre des opérations d'aménagement et de construction.

Les dépenses d'exploitation de l'assainissement sont en légère hausse de 0,2 M€ (soit + 1,9%) malgré la maîtrise de la masse salariale (- 0,3 M€) et des charges de fonctionnement hors Baumette (- 0,1 M€ soit - 3,5 %).

Les charges liées à l'exploitation de la Baumette évoluent de + 0,9 M€ compte tenu de la prise en compte des coûts d'exploitations de l'unité de valorisation et d'injection du biogaz et de l'évacuation des boues suite aux difficultés rencontrées sur la file boues et aux travaux de vidange du digesteur.

◆ EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

L'annuité est en baisse sensible grâce à un niveau d'intérêt bas en 2017 (- 0,1 M€ de frais financiers).

Le niveau d'épargne nette, grâce au niveau de recettes particulièrement élevé et à la maîtrise des charges d'exploitation, progresse fortement (+2,8 M€).

◆ INVESTISSEMENT

En 2017, le niveau d'investissement réalisé est un peu en deçà des prévisions budgétaires 2017 avec 5,6 M€ de mandatement et 1,6 M€ de reports.

Les efforts ont essentiellement été portés sur les réseaux de collecte des eaux usées (4,4 M€), les stations d'épuration périphériques (0,3 M€ pour les stations de Briollay, Villevêque et les études pour Soucelles,), la logistique (0,2 M€) et 0,6 M€ sur la STEP Baumette. Cette gestion maîtrisée permettra de financer sans emprunt les gros travaux de renouvellement sur la STEP de La Baumette (séchateurs notamment) prévus en 2018.

→ BUDGET DECHETS

Fonctionnement

(en milliers d'Euros)

RECETTES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Prod. Exploitation	2 743	2 829	86	3,1%
T.E.O.M	27 976	28 373	397	1,4%
Subventions	3 359	4 308	949	28,2%
Autres	283	372	89	31,5%
Recette exceptionnelle	6 005	972		
Sous total	40 367	36 854	- 3 513	-8,7%
Hors contentieux Biopole	34 362	36 854	2 492	7,3%

DEPENSES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Personnel	8 047	8 001	- 46	-0,6%
Contrats exploitation	12 493	11 690	- 803	-6,4%
Reversement Fiscalité	176	13	- 163	-92,6%
Fonct. du service	4 947	4 077	- 870	-17,6%
Charge exceptionnelle	1 978	2 002		1,2%
Sous total	27 639	25 783	- 1 856	-6,7%
Reversement Excédent au B. Principal		8 000	8 000	
Epargne de gestion	12 727	11 071	1 656	-13,0%
Intérêts	1 010	934	- 76	-8%
Epargne brute	11 717	10 137	1 732	-13,5%
Capital	2 038	2 073	35	2%
Epargne nette	9 679	8 064	1 697	-16,7%

Investissement

FINANCEMENT				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Autofinancement	9 679	8 064	- 1 615	-16,7%
Subventions + TVA	512	531	19	3,7%
Emprunts				
Total	10 191	8 595	- 1 596	-15,7%

DEPENSES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Dépenses d'équipement	4 600	3 957	- 643	-14,0%
Remboursement anticipé d'emprunt		7 839		
Participation au capital		12		
Total	4 600	11 808	7 208	156,7%

Comme en 2016, le CA 2017 intègre pour la dernière année les impacts financiers induits par la stratégie de résolution du contentieux Biopôle (indemnité à l'ancien exploitant Veolia notamment) et cette stratégie permet de **maintenir un niveau d'épargne suffisant pour autofinancer totalement les investissements 2017 mais d'également désendetter fortement le budget déchets (-7,8 M€ en 2017).**

♦ FONCTIONNEMENT

Côté recettes, les produits d'exploitation sont stables et le produit de la TEOM suit l'évolution des bases fiscales avec + 1,4%. Les subventions de fonctionnement progressent de + 0,9 M€ entre 2016 et 2017 (il s'agit du soutien financier versées par Eco-Emballages (+ 0,8 M€), devenu Citeo courant 2017).

A noter des recettes exceptionnelles de 0,5 M€ liées à des cessions de matériel de Biopole

Côté dépenses, une baisse de - 6,7 % résulte de différents facteurs. La fin de la délégation de service public avec Geval et la mise en œuvre au 1^{er} mars 2016 du marché transfert transport et traitement (136,7 € de coût de traitement à la tonne via Biopole passé à 92,6 € avec le marché TTT) participent aux économies de 0,8 M€ générées en année pleine en 2017 sur les contrats d'exploitation.

La baisse de la masse salariale et la maîtrise des frais de fonctionnement permettent de profiter à plein de ces gains.

♦ EPARGNES ET ANNUITES DE LA DETTE

La conjugaison de cette augmentation des recettes et de la baisse des dépenses induit une hausse significative des niveaux d'épargne. Ce niveau élevé permet à la fois d'autofinancer totalement les investissements 2017 et de désendetter le budget Déchets.

Grâce à la fermeture de Biopole, l'encours de dette est ainsi déjà passé de 42 M€ au 31/12/2014 à 27,8 M€ au 31/12/2017 soit une baisse d'un tiers.

♦ INVESTISSEMENT

L'exercice 2017 est marqué par une baisse de l'investissement de 14 %. Les principales dépenses sont l'acquisition d'un camion de lavage pour les conteneurs enterrés et de bennes à ordures ménagères (2,5 M€), l'acquisition de conteneurs enterrés, de composteurs et lombricomposteurs (0,6 M€) et la construction d'une chaufferie au centre technique (0,2 M€).

→ BUDGET AEROPORT

Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Prod. Exploitation	7	5	- 2	-29,2%
Participat. Budget Principal	1200	865	- 335	-27,9%
Sous total	1 207	870	- 337	-27,9%

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Contrat d'exploitation	390	368	- 22	-5,7%
Subvention	14	44	30	208,8%
Subv. Except. Fct (ligne)	363	0	- 363	-100,0%
Autres	328	227	- 101	-30,8%
Sous total	1 095	639	- 456	-41,7%
Epargne de gestion	112	231	119	106,6%
Intérêts	-	-	-	-
Epargne brute	112	231	119	106,6%
Capital	-	-	-	-
Epargne nette	112	231	119	106,6%

Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Autofinancement	112	231	119	106,6%
Rembt. TVA	28	38	10	34,1%
Emprunts	-	-	-	-
Total	140	269	129	91,9%

	DEPENSES			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Dépenses d'équipement	142	87	- 55	-38,7%
Total	142	87	- 55	-38,7%

◆ COMMENTAIRE GENERAL

Un CA du budget annexe aéroport 2017 qui traduit les orientations du début d'année 2017 sur la gestion de l'aéroport Angers-Marcé. Ces décisions ont permis de réduire la contribution du budget principal de - 0,33 M€ sans diminuer l'autofinancement.

→ BUDGET TRANSPORTS

Fonctionnement

	RECETTES			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Versement Transports	52 367	53 785	1 418	2,7%
DGD Transp. Scolaires	1 829	1 711	-118	-6,4%
Particip. ALM	11 442	11 442	0	0,0%
Autres	42	292	250	599,5%
TOTAL	65 679	67 230	1 551	2,36%
Participation complémentaire B Principal de 8 M€	-	8 000	8 000	-
	65 679	75 230	9 551	14,5%

(en milliers d'Euros)

	DEPENSES			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
DSP Transports Urbains - Fonctionnement	39 432	39 092	-340	-0,9%
DSP Transports Urbains - Equipement	712	714	2	0,3%
DSP Transports PMR	977	985	8	0,8%
Restitution de Fiscalité	3 150	2 663	-487	-15,5%
Subv. Equipement	564	877	313	55,4%
Fonct. Services Transports/Tramway	1 337	1 395	58	4,4%
Perte de change	285	507	222	78,1%
TOTAL	46 457	46 233	-224	-0,5%
Epargne de gestion	19 223	20 897	1 774	9,2%
Intérêts	4 977	4 904	-73	-1,5%
Epargne brute	14 245	16 093	1 848	13,0%
Capital	8 114	5 955	-2 159	-2,6%
Epargne nette	8 131	10 138	2 007	24,7%

Investissement

	FINANCEMENT			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Autofinancement	8 131	10 138	2 007	24,7%
Rembt T.V.A.	676	1 294	618	91,4%
Subventions + divers	286	-	-286	-100,0%
Gain de change	285	264	-21	-7,4%
Emprunts	-	-	-	-
Total	9 379	11 696	2 317	24,7%

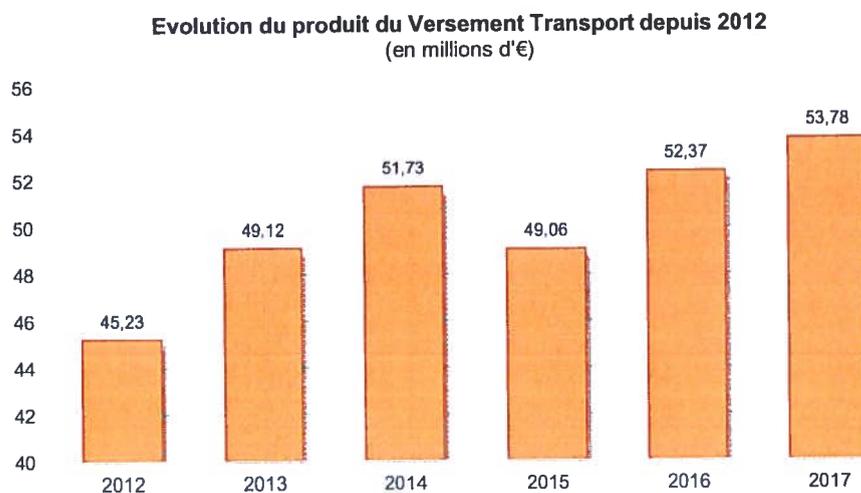
	DEPENSES			
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Transports URBAINS	5 394	4 039	-1 355	-25,1%
TRAMWAY	5 803	11 229	5 426	93,5%
Total	11 197	15 268	4 071	36,4%

NB : Mouvements réels hors financement complémentaire exceptionnel de 8 M€ par le budget principal

♦ FONCTIONNEMENT

Concernant les recettes et hors financement complémentaire exceptionnel du budget principal de 8 M€, la principale information de cet exercice est l'augmentation du versement transport de 1,4 M€.

Le graphique suivant met en perspective et retrace l'évolution du produit de VT de ces 6 derniers exercices :



Concernant les dépenses, elles sont maîtrisées avec une évolution négative de - 0,5% entre 2016 et 2017. **Le niveau de contribution aux délégations de service public (Kéolis Angers et Kéolis Val de Maine) est en légère baisse de 0,3 M€ (soit - 0,7%) pour atteindre 41 M€.** Cette baisse s'explique par une évolution négative de l'index gazole et une diminution des cotisations sociales.

Concernant les restitutions de fiscalité, l'arrêt des remboursements par la collectivité d'indus de versement transport à la suite d'une jurisprudence de juin 2017 permet de faire diminuer ce poste de presque 0,5 M€.

♦ EPARGNE

A périmètre constant, la hausse des recettes liée à l'évolution du VT et la stabilité des dépenses permettant d'augmenter le niveau de l'épargne nette de l'ordre de + 2 M€ passant de 8,1 M€ en 2016 à 10,1 M€ en 2017. Cette épargne conjuguée à la participation exceptionnelle du budget principal (+ 8 M€) a permis en 2017 d'autofinancer la totalité des investissements de ce budget.

♦ INVESTISSEMENT

Le montant des investissements du budget transport intègre des dépenses liées aux lignes B et C du tramway pour 11,3 M€ (début des travaux préparatoires préalables aux dévoiements des réseaux sur les boulevards et démarrage des travaux du pont des arts et métiers en août 2017).

Les dépenses d'investissement récurrentes des transports urbains s'élèvent à 4 M€ (achat de bus et d'équipements embarqués, remise à niveau du dépôt des bus de St Barthélémy d'Anjou et aménagement et l'entretien du réseau).

Au global entre 2014 et 2017, ce budget aura porté 50 M€ de dépenses d'investissement dont déjà plus de 25 M€ pour les lignes B et C du tramway sans avoir recours à l'emprunt.

→ BUDGET RESEAUX DE CHALEUR

Fonctionnement

RECETTES					DÉPENSES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%		CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Prod. Exploitation	609	911	302	49,6%	Charge de personnel	-	-	0	
Redevances	441	466	25	5,6%	Charges à caractère général	140	111	-29	-20,7%
Autres recettes		52			Autres charges	3	76	73	2433,3%
Sous total	1 050	1 429	379	36,0%	Reprise résultat Ville	285	-		
					Sous total	428	187	-241	-56,3%
					Epargne de gestion	622	1 242	620	99,5%
					Intérêts	247	174		
					Epargne brute	375	1 068	693	184,4%
					Capital	549	548		
					Epargne nette	- 174	520	694	-399,7%

Investissement

FINANCEMENT					DÉPENSES				
	CA 2016	CA 2017	Ecart	%		CA 2016	CA 2017	Ecart	%
Autofinancement	- 174	520	694	-399,7%	Dépenses d'équipement	347	83	-264	-76,1%
Subvention/ Avances	339	168	-171	-50,4%	Remboursement avance B. principal	733	-		
Emprunts					Total	1 080	83	- 997	-92,3%
Total	165	688	523	315,8%					

♦ COMMENTAIRE GENERAL

Les recettes de fonctionnement du budget 2017 sont en hausse de + 0,4 M€. Le budget annexe a retrouvé un niveau normal sur les produits d'exploitation pour les DSP Roseraie et Hauts de Saint-Aubin après une année 2016 particulière (minoration des recettes 2016 compte tenu de l'avancée des possibilités de raccordement).

Sur la partie redevance, l'augmentation de fourniture de chaleur depuis la centrale Biowatts a automatiquement accru le montant de la redevance verte lié au réseau de chaleur de la Roseraie. Les autres recettes de fonctionnement correspondent à une subvention de l'Ademe pour le co-financement de l'étude du schéma directeur.

Pour les dépenses de fonctionnement, sur les autres charges, l'étude du schéma directeur, avec des prestations complémentaires d'études juridiques sont les principales dépenses. A noter, la dépense exceptionnelle en 2016 sur la reprise des résultats qui traduisait le transfert de compétence vers ALM.

♦ EPARGNE

On constate une amélioration de l'épargne nette en 2017 qui redevient positive avec plus de 0,5 M€ comparée à celle de 2016.

♦ INVESTISSEMENT

En investissement, les recettes des subventions sont en baisse, et les 168 K€ correspondent au versement du solde de la dernière convention Ademe fonds chaleur encore en cours. Les dépenses d'équipement sont en forte baisse, et correspondent principalement au solde des chantiers Village Anjou et Départ Jean XXIII du réseau de la Roseraie.

→ BUDGET LOTISSEMENTS ECONOMIQUES

Le budget Lotissements économiques est un budget spécifique en ce sens qu'il ne comporte quasiment aucune écriture réelle en section d'investissement et fait l'objet d'une comptabilité de stock.

Cette présentation compile le budget de 8 zones d'activités non concédées de communes avant le passage en Communauté urbaine. Les travaux de viabilisation sont comptabilisés en fonctionnement et équilibrés par la vente de terrains.

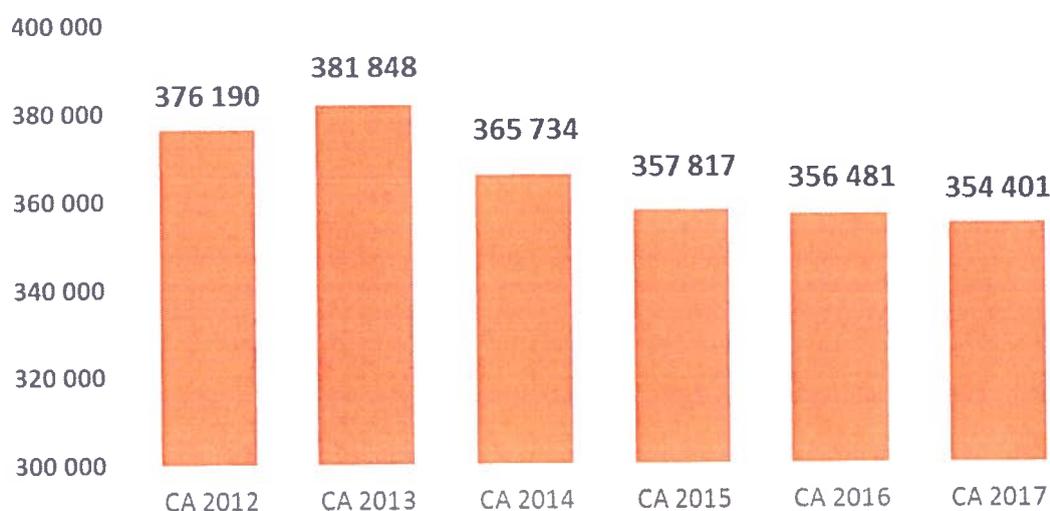
Très peu de réalisations ont été constatées sur ce budget en 2017 (- de 20 k€). La présentation de ce budget annexe prendra tout son sens en 2018 puisque que les conditions patrimoniales et financières de transfert des zones d'activités économiques ont officiellement été actées en décembre 2017.

→ LA DETTE

En écho aux informations présentées lors du débat d'orientation budgétaire 2018, et dans la poursuite des efforts engagés depuis le début du mandat, l'année 2017 a permis pour la quatrième année consécutive le désendettement de la collectivité pour 27 M€ (-2,1 M€ supplémentaires après les 25 M€ réalisés entre 2014 et 2016).

Evolution de l'encours de dette du Budget Général 2012 - 2017

(Chiffres CA - En milliers d'euros - A périmètre constant)



Nb : Périmètre constant : hors Réseau Chaleur et dette de l'ancien syndicat de production d'eau de Loir et Sarthe.

Sur 2017, les mouvements sur le stock de dette se mettent en œuvre de manière différenciée entre le budget principal et les budgets annexes pour réduire l'encours de 2.1 M€. L'ensemble des budgets annexes a remboursé **18,2 M€ de capital sans nouvel emprunt**. Le budget principal, quant à lui, a augmenté son encours de 16,1 M€.

Dans le même temps, le volume des emprunts à risque dans l'ensemble de l'encours avec 96 M€ est inférieur à 100 M€ pour la première fois depuis le début du mandat (-50 M€ depuis 2014).

♦ LA CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Le rapport entre le stock de dette et l'épargne brute (appelé capacité de désendettement) permet de mesurer le nombre d'année nécessaire pour rembourser l'encours de dette en y consacrant la totalité de l'épargne brute.

	BUDGET CONSOLIDÉ périmètre d'encours avec Réseau Chaleur et Syndicat Eau				BUDGET PRINCIPAL			
	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Stock de dette au 31/12/N en M€ (encours global)	365,7	365,9	369,0	370,1	87,2	91,8	105,6	121,7
Epargne brute en M€	60,9	63,4	89,2	86,2	23,8	32,4	47,8	39,9
Capacité de désendettement en nb d'années	6	5,8	4,1	4,3	3,7	2,8	2,2	3,1

Notre capacité de désendettement se situe sur d'excellents niveaux en 2017 bien inférieurs aux 12 ans de valeur prudentielle présentée par l'Etat.

→ CONCLUSION

Les résultats du compte administratif 2017 confirment la **solidité de la stratégie financière développée depuis le début du mandat** basée sur le désendettement de l'EPCI (pour la quatrième année consécutive), la transformation en Communauté urbaine, la réduction des risques et la maîtrise des dépenses. Ces efforts de gestion nous permettent aujourd'hui de financer notre projet de territoire sans augmenter la fiscalité comme nous nous y étions engagés et sans recourir excessivement à l'emprunt.

Le dynamisme des produits fiscaux et du versement transport en 2017 traduisent le dynamisme retrouvé de notre territoire tant dans le domaine de la construction que de l'activité économique.

Le contrat financier avec l'Etat récemment approuvé par le Conseil communautaire limite la progression de nos dépenses réelles de fonctionnement à 1,05% par an entre 2018 et 2020. La période écoulée avec une progression annuelle de nos dépenses de 0,3 % (hors passage en Communauté urbaine) nous permet d'aborder cette nouvelle étape avec sérénité tout en poursuivant les efforts de gestion engagés depuis 4 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5211-1 et suivants,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5215-1 et suivants,

Vu les statuts d'Angers Loire Métropole,

Considérant l'avis de la commission Finances du 04 juin 2018

DELIBERE

Approuve le compte administratif du budget général de l'exercice 2017,

Arrête les résultats de l'exercice hors résultats antérieurs à 50 679 354,81 € se décomposant comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTAT DE L'EXERCICE
BUDGET PRINCIPAL	11 755 741,46	19 999 019,42	31 754 760,88
BUDGET EAU	1 035 516,42	4 999 520,91	6 035 037,33
BUDGET ASSAINISSEMENT	3 573 040,79	6 228 331,38	9 801 372,17
BUDGET DECHETS	-5 704 264,46	-995 522,41	-6 699 786,87
BUDGET AEROPORT	72 794,96	109 771,57	182 566,53
BUDGET TRANSPORTS	-4 700 644,55	13 209 747,07	8 509 102,52
BUDGET RESEAUX DE CHALEUR	920 641,38	316 260,35	1 236 901,73
BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE	0,00	-12 138,48	-12 138,48
BUDGET GENERAL	6 952 826,00	43 854 989,81	50 807 815,81

Prend acte de la situation financière globale de clôture de l'exercice, après prise en compte des résultats antérieurs et des reports, comme suit :

	RESULTAT DE CLOTURE FIN 2016	Part Affectée à l'investissement en 2017	RESULTAT DE L'EXERCICE	RESULTAT DE CLOTURE AVANT RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	RESULTAT DE CLOTURE
BUDGET PRINCIPAL	-4 311 521,54	20 264 176,72	31 754 760,88	7 179 062,62	6 215 264,01	963 798,61
BUDGET EAU	3 663 003,08	4 159 092,86	6 035 037,33	5 538 947,55	422 019,28	5 116 928,27
BUDGET ASSAINISSEMENT	3 053 386,94	5 590 321,31	9 801 372,17	7 264 437,80	1 565 298,15	5 699 139,65
BUDGET DECHETS	20 441 017,80	4 514 605,42	-6 699 786,87	9 226 625,51	1 072 708,13	8 153 917,38
BUDGET AEROPORT	480 328,69	0,00	182 566,53	662 895,22	0,00	662 895,22
BUDGET TRANSPORTS	531 891,73	4 081 122,29	8 509 102,52	4 959 871,96	4 837 562,46	122 309,50
BUDGET RESEAUX DE CHALEUR	-71 846,04	631 843,69	1 236 901,73	533 212,00	41 381,19	491 830,81
BUDGET LOTISSEMENT ECONOMIQUE	-8 529,88	0,00	-12 138,48	-20 668,36	0,00	-20 668,36
BUDGET GENERAL	23 777 730,78	39 241 162,29	50 807 815,81	35 344 384,30	14 154 233,22	21 190 151,08

Budget Principal :

Abstentions: 10, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Rachel CAPRON, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON
Le conseil adopte à la majorité

Budget annexe Eau :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget annexe Assainissement :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget annexe Déchets :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget annexe Aéroport :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget annexe Transports :

Abstentions: 10, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Rachel CAPRON, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON
Le conseil adopte à la majorité.

Budget annexe Réseau de Chaleur :

Le conseil adopte à l'unanimité

Budget annexe Lotissements économiques :

Le conseil adopte à l'unanimité

Compte Administratif 2017 consolidé :

Abstentions: 10, Mme Chadia ARAB, M. Frédéric BEATSE, M. Luc BELOT, Mme Silvia CAMARA-TOMBINI, Mme Rachel CAPRON, Mme Estelle LEMOINE-MAULNY, M. Gilles MAHE, M. Alain PAGANO, M. Antony TAILLEFAIT, Mme Rose-Marie VERON
Le conseil adopte à la majorité

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois.

Pour le Président,
La 1^{ère} Vice-Présidente déléguée

Roselyne BIENVENUE

